

## **Les enjeux éthiques et sociopolitiques des SIG** **« Le Big Brother et tentations de surveillance de la société »**

**Dr. BOULBIR Laâla**

Institut de Gestion des Techniques Urbaines

Université Oum El Bouaghi.

*« Si l'État est fort, il nous écrase. S'il est faible, nous périssons. » - Paul Valéry*

### **Résumé :**

Les systèmes d'information géographique (SIG) contribuent aujourd'hui à la démocratisation de l'information et à la mise en place de politiques publiques assez adaptées à l'incertitude croissante du mode de vie contemporain. La vitesse et la qualité de traitement des masses de données et leur représentation graphique et augmentée permettent à l'Etat techno-policier de tirer profit de ces avancées technologiques pour mieux honorer son contrat social et aussi pour mieux observer, localiser les risques potentiels et leur mouvement dans l'espace, et y partant d'entrevoir les scénarios les plus appropriés. Snowden révèle au monde en 2013, que la NSA instrumente la *technologisation* de la sécurité non pas seulement pour observer l'ennemi intérieur, mais aussi pour procéder à une surveillance systématique de la société. Les SIG couplés à différents outils numériques de surveillance, permettent de fournir à la collectivité des services multiples et adaptés, dont la traçabilité numérique permet aux pouvoirs politique et économique, de constituer des BIG DAT et de les utiliser à l'insu des individus.

Les possibilités offertes par les outils technologiques en termes de prestations placent la société contemporaine, dans une situation d'incertitude, et ouvre la voie à BIG BROTHER pour instrumenter ces outils à des fins de surveillance systématique de la société et des foules. Ces dérives totalitaires soulèvent des éthiques et enjeux sociopolitiques et interpellent les élites à ne pas banaliser l'usage de ces outils et à se libérer du « prêt à penser » pour développer un regard critique, réflexif, voire engagé, pour faire face au détournement des SIG à des fins Orwelliens de surveillance et de contrôle social.

L'objet du présent article est d'attirer l'attention sur les dérives associées inévitablement à l'exploitation institutionnelle des données individuelles à des fins qui compromettent les libertés individuelles. L'objectif est de susciter le débat sur les enjeux éthiques et sociopolitiques liés à la manipulation technico-sécuritaire des outils numériques, en vue de codifier et de réguler l'usage des SIG et du numérique en général.

**Mots clés: Big Brother, SIG, panoptique, régulation, enjeux, surveillance, société**

### **Introduction**

Le développement des technologies numériques associées aux SIG (géolocalisation), à la vidéosurveillance, à la constitution de Big data, ouvre de nouvelles perspectives à la société de l'information, en termes d'appropriation et de contrôle, pour satisfaire à des fins multiples. La carte numérique associée à une base de données et à des algorithmes constituent un système performant d'intelligibilité, susceptible de permettre à l'Etat<sup>36</sup> à sa force régalienn

<sup>36</sup> qu'il soit social ou libéral, démocratique ou autocratique

de perfectionner leurs méthodes de renseignement, et honorer par là-même leur « contrat social », en garantissant aux citoyens la sécurité et leurs libertés individuelles. Toutefois, l'opacité techniciste qui entoure la manipulation de ces outils technologiques se décline par des dérives totalitaires. Edward Snowden révèle en 2013 que la NSA et la CIA espionnent via ces outils technologiques généralisés, toutes les sources de données informatiques, la société contemporaine se trouve alors placée sous surveillance systématique de ses individus et de ses mouvements, ce qui constitue une atteinte aux libertés individuelles.

Les technologies numériques de localisation offrent aujourd'hui des capacités géospatiales inouïes aux citoyens qui accèdent à différents services en termes de mobilité, d'information sur les risques, etc. Mais ces usagers du numérique sont exposés à des risques multiples. Leurs données personnelles, et pourquoi pas d'Etat, en transit via les réseaux et au travers de certaines applications en accès libre, risquent d'être interceptées et exploitées à des fins de subversion, de domination ou d'espionnage. Il faudrait bien que la société contemporaine ouvre le débat sur les modes de régulation de telles déviances.

Sous prétexte de combattre la délinquance juvénile, la criminalité, le terrorisme, le Covid, et autre ennemis intérieurs, l'Etat policier contemporain instrumentalise les technologies numériques pour réinventer un dispositif policier séculaire, le panoptique. Il procède alors à une surveillance omniprésente de la société pour prévenir, dit-il, les risques et menaces qui pèsent sur la société et ses individus. Ainsi, l'Etat contemporain instrumente les avancées techno-numériques, non pas seulement pour améliorer les services et le bien-être des citoyens, mais aussi et surtout pour moderniser un dispositif carcéral et punitif (le panoptique). Est-ce le moyen le plus approprié aujourd'hui pour remplir son « contrat social » et faire respecter les normes de bonne conduite aux différents individus.

Les organisations publiques mues par des idéologies capitalistes, sécuritaires et informationnelles, étendent et systématisent la surveillance au-delà de toute frontière, les informations tout genre, sont recueillies, stockées et traitées dans des BIG DATA au service de pupitres centralisés. L'Etat tente de légitimer sa démarche sécuritaire et préventive en mettant en avant un discours sur la peur et le risque (naturel et social), sans prendre la peine d'évoquer à la collectivité les prix qu'elle aura à payer pour prétendre à la dite « sécurité ».

Cette situation de contrôle totalitaire n'est pas propre aux USA (SNEUDAN, 2013), ni à la Chine vient de mettre en place un dispositif effrayant, la contagion gagne même les démocraties libérales, sous l'effet de la montée des mouvements sociaux, cette intelligence de piratage et de surveillance systématique et indiscreète de la société et des individus s'exporte vers des cieux peu cléments et fait la joie des régimes autocratiques, qui n'hésiteront pas à mobiliser ses « résultats » pour réprimer les mouvements sociaux et porter atteinte aux libertés individuelles.

## 1. La problématique

L'instrumentation de la technologie numérique par les acteurs publics pour la surveillance systématique de la société est au centre d'une dérive institutionnelle qui renvoie à une contradiction entre des demandes sociétales d'information et de sécurité, associées à des droits de liberté et de regard, d'une part, et des offres institutionnelles d'informations et de sécurité associées à des pratiques de surveillance systématique de la société, d'autre part.

En plus des enjeux éthiques, la capacité informatique à fournir des cartes numériques (SIG) et des représentations cognitives n'est pas toujours neutre et présente des enjeux sociopolitiques, lesquels suscitent des conflictualités et pose des problèmes de régulation, surtout en cette période de transition géo-numérique.

Si l'Etat juge les individus d'égoïstes voulant prétendre à des services sans en payer les coûts, en termes de libertés individuelles, la société soulève des problèmes d'éthique et des enjeux de gouvernance.

Face à ce conflit de valeurs et d'intérêt, opposant l'Etat technico-policier et la société, comment devrait-on concilier et réguler l'offre et la demande en services et sécurité dans un cadre de gouvernance.

L'usage des technologies numériques et de localisation (géo-numérique,...), à des fins de prévention et de sécurité, demeure controversé, laissant se profiler deux approches antonymiques, l'une dite sécuritaire et qui est favorable au point de vue institutionnel et l'autre dite critique se place à l'encontre du spectre du « contrôle social ».

Les adeptes de la première approche qui s'inscrivent dans la lignée du courant de la « prévention situationnelle » légitiment la surveillance omniprésente de la société, pour se prémunir des risques (naturel et social) et bénéficier d'une sécurité totale, ils appellent les citoyens à s'assujettir au système et à payer le prix en cédant une partie de leur liberté individuelle. Les partisans de la seconde approche dénoncent les dérives totalitaires de l'idéologie sécuritaire et son dispositif technico-policier de contrôle, et les enjeux d'éthique et de déontologie, ils se mobilisent pour dénoncer ces pratiques totalitaires et refusent d'être considérés comme des moutons.

A l'aune de la révolution numérique, les rapports de la société à la technologie et à l'Etat méritent de faire l'objet d'une approche réflexive qui confronte et agrège à la fois les différentes approches et points de vue, afin de mettre en place des modes de régulation et de gouvernance qui seraient favorables à la stabilisation de la vie sociale, tout en se prémunissant des dérives totalitaires.

## **2. Des notions maitresses : le panoptique et le Big Brother**

Pour aborder ce questionnement, on se propose de développer notre argumentation autour de deux notions ; le dispositif « panoptique de Bentham » (1780) et le « spectre Big Brother » de George Orwell (1949). Ces deux notions associées aux dispositifs et enjeux du contrôle social, permettent à mon sens, de mieux réfléchir les dérives liées à l'usage des technologies numériques par les acteurs public, et pourquoi de trouver dans la pensée de Bentham et de Foucault, des solutions de compromis entre sécurité et liberté, au travers d'un certain mode de régulation sociale.

### **2.1- Le panoptique : une architecture ou une institution**

- **Le panoptique de Jeremy Bentham**

Préoccupé par la réforme de l'architecture carcérale, le réformateur britannique Jeremy Bentham (1748-1832) élabore un livre pour réformer les prisons en 1780 (le Panoptique), et met en place en 1791 un dispositif architectural novateur, dit le panoptique. Son architecture se réduit à une tour centrale autour de laquelle sont disposées les cellules des prisonniers. Placé au centre et tranché dans sa tour, le gardien pourrait épier les mouvements de chaque

détenu, grâce à un jeu de lumière et d'ombre, sans être observé en retour, ce qui contraigne les prisonniers à la discipline. Le principe fondateur étant simple, « observer sans être observé », et communiquer aux prisonniers le sentiment d'incertitude et de surveillance omniprésente, c'est là où réside le génie de Bentham, contraindre les détenus à modifier leur comportement et à développer l'autodiscipline. Ce dispositif frugal permet de mobiliser moins de ressources (constructions, prisonniers,...), tout en maximisant la dissuasion, le contrôle et la discipline.

Cette technologie carcérale, fondée sur le stratagème Benthamien s'érige rapidement en institution et se substitue à la prison murale, elle représente le modèle de société disciplinaire. Aujourd'hui, ce modèle décrit la relation que nous entretenons volontairement avec la technologie et les réseaux sociaux, selon Sophie Abdela (2021). La spécialiste de l'histoire des prisons parisiennes au 18<sup>e</sup> siècle raconte à Jacques BEAUCHAMP comment les institutions et les sociétés ont intégré progressivement la philosophie du panoptique, pour mettre en place un contrôle « soft » de la société.

- **Le panoptisme depuis Foucault**

Le philosophe français Michel Foucault, s'est intéressé aux questions de contrôle et de discipline et s'est rapidement saisi des travaux de Bentham. Il propose en 1975, dans son célèbre ouvrage « Surveiller et punir », de faire du Panoptique Benthamien un modèle abstrait d'une société disciplinaire, axée sur le contrôle social et l'intériorisation individuelle des normes de bonne conduite. Il y voit dans ce dispositif une technique moderne d'observation susceptible de dépasser la prison pour transcender l'école, l'usine, l'hôpital et la caserne, ou encore un « diagramme »<sup>37</sup> de la « société disciplinaire ». Foucault prend toutefois soin de donner un autre sens au principe abstrait du Panoptisme « voir sans être vu », et lui préfère la formule d' « imposer une conduite quelconque à une multiplicité humaine quelconque. ». Ce modèle, selon lui, décrit aussi nos sociétés ainsi que les dispositifs disciplinaires sur lesquels reposent hôpitaux, écoles, etc.

Foucault dépouille le panoptique des logiques d'enfermement et de visibilité concentrique, et ne reprend que l'esprit psychologique qui le sous-tend. Communiquer aux sujets le sentiment d'être surveillés, peu importe par qui et en quel lieu (prison, école, hôpital, usine...). C'est de ce sentiment que naît alors l'autodiscipline chez la société de surveillance et de contrôle. Foucault fait de la ville, de ses espaces publics et des équipements, des prisons sans murs. Plutôt que d'ériger des contrôles et des barrières à l'entrée et à la sortie des villes et des bâtiments et donner l'image de guerre pour surveiller les flux, Foucault invite les acteurs publics à agir autrement et subtilement, et permettre aux citoyens de prétendre à une vie plus fluide et moins répressive et stressante.

Le panoptique comportemental de Foucault cherche à contraigner les individus, évoluant dans une grande prison, au respect des règles de bonne conduite, étant considérés déviants par nature. Mais le disciplinaire ne clarifie pas pour autant la gouvernance du dispositif de surveillance, ni la posture du pouvoir qui se met en place, ni le contrôle des agents et à qui profite le système de surveillance. Ainsi Foucault semble trahir l'esprit même de la réforme Benthamienne, puisqu'il ne reprend pas l'ouverture du panoptique sur l'extérieur.

---

<sup>37</sup> Foucault définit le diagramme en tant que fonctionnement abstrait de tout obstacle

- **un panoptique technologique au XXI siècle**

C'est à l'aune de l'avancée technologique (caméras de surveillance,..) que le panoptique est repris sous une version numérique, réalisant l'idéal d'observer sans être observé. La tour de contrôle est dissimulée et disséminée un peu partout pour surveiller, contrôler et contraindre tout un chacun à l'autodiscipline. Cette situation renvoie à des enjeux politiques, les masses de données sont collectées et stockées pour être au service de qui et pour quelle finalité ?

Le panoptique numérique et comportemental suscite des enjeux éthiques et sociopolitiques que l'on vient à peine de prendre conscience, le journaliste et visionnaire Orwell aurait imaginé ces dérives totalitaires après la deuxième guerre mondiale, ces anticipations sont aujourd'hui notre quotidien (vidéosurveillance, profilage, écoute téléphonique, codage,..).

### **2.1. Le *Big Brother* et le spectre totalitaire de « surveillance de la société »**

Big Brother (grand frère) est un personnage du roman de science-fiction intitulé « 1984 » écrit par George Orwell et publié en 1949. L'indiscret Big Brother observe la vie des gens à leur insu, grâce à un système de vidéosurveillance afin que tout le monde respecte les règles très strictes qu'il impose. Orwell invente l'expression « Big Brother » qui désigne aujourd'hui toute institution ou pratique qui nuit aux libertés et à la vie privée des citoyens.

Le « Big Brother » semble se plaisir à réinstaller le monde Orwellien et à faire la guerre à sa propre société, et au présumé ennemi intérieur (A. Langlois, 2019). Pour légitimer l'usage abusif de ces outils et entrevoir des actions de domination, de contrôle social et de normalisation, Big Brother n'hésite pas à installer un climat de peur et de suspicion, suscitant par là même une demande accrue, voire une obsession en sécurité.

Bien que la Pyramide sociale imaginée par Orwell dans son roman traite du régime Staliniens, elle peut facilement être généralisée aux systèmes capitalistes et autocratiques.

Comparativement à Foucault, Orwell pointe son analyse sur le spectre du pouvoir totalitaire « Big Brother » qui est un personnage anonyme, s'érigant le droit d'espionner la vie des gens et de leur rappeler par un système de propagande que « Big Brother is watching you », il veille sur vous et vous surveille ». Tout le monde est observé par ses nombreux télécrans déployés un peu partout.

Big Brother est le chef de parti, dont le personnage est associé à des exploits révolutionnaires et héroïques, son existence est liée à celle du parti au pouvoir, peu importe s'il a une existence matérielle ou symbolique, s'il est mortel ou éternel, l'essentiel est qu'il est là et qu'il veille sur tout le monde. Big Brother est l'incarnation de l'Etat policier et totalitaire. Les firmes Google, amazon, facebook,.., sont des Big Brother puisqu'ils espionnent leurs utilisateurs et portent atteintes aux libertés et à la vie privée.

### **3. Les enjeux socio-politiques liés aux technologies numériques**

- **L'éthique et la déontologie :**

La consultation de ces données (BIG DATA), souvent géocodés, par des utilisateurs anonymes, et à l'insu de leurs propriétaires pose à la société contemporaine de sérieux

problèmes d'éthique et de confidentialité. Ainsi, l'utilisation des technologies géo-spatiales pose des problèmes de droit rapportés à la protection de la vie privée des gens.

- **Le contrôle social et de libertés individuelles et collectives :**

Il s'agit d'enjeux liés à l'utilisation de celles-ci dans un but de prévention et de contrôle social. La participation des nouveaux dispositifs techniques à l'évolution et diversification des répertoires de mobilisation collective, voire de contestation des rapports de pouvoir ? Il est impératif de limiter l'utilisation des technologies numériques pour une surveillance systématique des masses ou qu'elles ciblent ou écartent des catégories sociales particulières.

- **Répression et reproduction de l'autocratie :**

Depuis son émergence, le concept de risque permet de repérer, de classer et de catégoriser des populations, des comportements et des territoires perçus comme une menace pour l'ordre social. Or, cette catégorisation de populations et de comportements à risque favorise la mise à l'écart des personnes désignées comme déviantes [Peretti-Watel P ; 2000].

Depuis que les autorités et plus globalement les acteurs dirigeants se sont persuadés de la possibilité de repérer des indices désignant des attitudes et des groupes de personnes potentiellement dangereux pour l'ordre social, ceux-ci construisent un ensemble d'indicateurs afin de définir des populations, des territoires et des conduites à risque avant d'intervenir en ces « zones de turbulence [Boucher M 2010] » pour les transformer, les neutraliser ou tout simplement les maintenir à l'écart.

- **Les modes de régulation et de gouvernance :**

Eu égard aux dérives constatées, il est urgent d'introduire plus de transparence et d'impliquer davantage de partenaires dans le système de contrôle et surveillance, et d'assurer une participation des citoyens pour garantir un droit de regard. Il y va de la démocratisation des dispositifs de contrôle social pour ne pas en faire de la société contemporaine une réalité Orwellienne.

Le recours aux nouvelles technologies à des fins de régulation et de protection n'est plus l'apanage exclusif du système de contrôle social formel. Au contraire, depuis la fin du vingtième siècle, on assiste à une relative démocratisation de ces dispositifs et à l'émergence de toute une constellation d'acteurs qui, à des niveaux et des degrés différents, interviennent dans la prévention de la déviance et le contrôle social, ainsi que dans la contestation de l'action des pouvoirs publics et économiques.

### **Conclusion :**

L'Etat, épris de plus ou moins de totalitarisme, sera toujours tenté, au Nord et au Sud, par l'appropriation ou la procuration des technologies numériques, pour installer des panoptiques sophistiqués, et entrevoir une oppression douce et agressive, afin de bien dominer et contrôler la société de l'information et du risque. Si certains acceptent volontiers de concéder un peu de leur liberté individuelle, pour profiter d'une sécurité, d'autres contestent l'intrusion indiscreète et omniprésente de « Big Brother », qui procède au profilage systématique des individus.

Faut-il être sceptique face à l'hégémonie d'un *Big Brother* technico-policier qui nous épie à tous les niveaux et dans toutes les manifestations de la vie sociale, sans observer nulles règles d'éthique et de déontologie, ou faudrait-il pas songer à œuvrer intellectuellement et

collectivement pour le changement et la mise en place d'une régulation conjointe. Je crois que le dispositif « panoptique » n'est pas une fatalité, c'est un risque que toute société organisée encoure depuis l'établissement du « contrat social » par Rousseau.

Faut-il désespérer pour autant comme le fait ASSONGE et laisser le Big Brother installer confortablement ses **panoptiques numériques** pour surveiller et contrôler la société, au risque confisquer nos libertés et faire de nous de dociles troupeaux dans une société de moutons, ou faudrait-il agir et mobiliser la société civile pour le changement.

Pour ce faire, il faut d'abord démasquer les dérives qui ne sont pas perçues en tant que telles, puis imposer via les forces sociales les nouvelles « règles de jeu », susceptibles de limiter les abus de pouvoir, de permettre un droit de regard comme le suggère BENTHAM pour son panoptique carcéral, et opposer une horizontalité multidimensionnelle au panoptique vertical. Plusieurs pays prennent aujourd'hui conscience de ces menaces qui pèsent sur les droits de libertés et de la nécessité de les contrecarrer par des mouvements de contestation et d'indignation pour l'institution d'une réglementation (informatique, sécurité,..) qui régule l'usage de ces instruments. La légitimation par la peur crée certes des conflits de valeurs, mais rien ne prouve l'efficacité d'un tel dispositif de surveillance et de prévention.

Mais au fond, où réside le problème, est-ce dans l'usage d'une technologie numérique diabolique dont les possibilités sont aussi épatantes que redoutables, ou est-ce plutôt l'émergence d'un Etat libéralo-policié qui instrumente cette technologie de pointe à des fins de contrôle social, de fructification du capital, ou encore pour la reproduction des situations autocratiques ? La citation de Paul Valéry susvisée ; s'accorde-t-elle à la vision minimaliste d'Orwell (1949), celle qui recommande la mise en place d'un « Small Brother », dont les dérives pourraient être facilement maîtrisées par la société, au risque de fragiliser l'économie et la souveraineté du pays. Je crois que Valéry vise plutôt une voie charnière, celle de profiler un « Etat intermédiaire », pas assez fort pour asservir la société et faire abdiquer ses forces du changement, et pas assez faible pour ne pas pouvoir remplir son contrat social et faire peser une menace sur la souveraineté et l'intégrité territoriale.

### **Bibliographie :**

- George Orwell, ... 1984
- J. Bentham, (1780), "*Le Panopticon*", traduit de l'anglais et imprimé par ordre de l'Assemblée législative en 1791
- Le monde diplomatique,
- Michel Foucault (1975), « *Surveiller et punir, Naissance de la prison* », Gallimard, Paris, ,
- Patrick Le Galès, (2005), « *Dans Gouverner par les instruments* »
- Peretti-Watel P. (2000), « *Société du risqué* », éd. Armand Colin, Paris